

# ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

---

VISITE DE JEAN-MARC AYRAULT  
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL  
À BIARRITZ ET BAYONNE

**10 FÉVRIER 2017**



**Visite de M. Jean-Marc Ayrault, Ministre des Affaires étrangères et du Développement international à Biarritz et Bayonne (10 février 2017)**

M. Jean-Marc Ayrault, Ministre des affaires étrangères et du développement international, effectuera un déplacement dans le Pays Basque ce vendredi 10 février 2017.

Il se rendra dans un premier temps au « Golf du Phare » de Biarritz pour y rencontrer les signataires du contrat de destination « Biarritz destination Golf ». Le dispositif des contrats de destination, créé par l'Etat, vise à mobiliser les acteurs de terrain pour renforcer la structuration d'offres touristiques à forte valeur. 22 contrats de destination en France métropolitaine et Outre-mer ont été signés depuis 2014.

Le ministre se rendra ensuite à l'espace Bellevue de Biarritz pour échanger avec les élus et les acteurs locaux de l'hébergement, du tourisme d'affaires et du tourisme thermal. Il évoquera notamment avec ses interlocuteurs les enjeux de connectivité aérienne et terrestre qui ont permis à la destination d'atteindre une forte croissance de sa fréquentation l'année dernière.

Il se rendra enfin à Bayonne pour y rencontrer les autorités municipales et les équipes de la sous-préfecture afin de faire un point sur l'organisation des fêtes estivales qui réunissent chaque année plus d'un million de festivaliers.

Le ministre fera une intervention devant la presse, programmée à 11h45, afin de rappeler les objectifs de sa visite. Il annoncera les premiers chiffres officiels concernant la fréquentation touristique en France pour 2016. Il évoquera la mise en œuvre des décisions arrêtées lors du comité interministériel du tourisme du 7 novembre 2016 et de la deuxième conférence annuelle du tourisme du 17 novembre dernier.

La visite de Jean-Marc Ayrault dans les Pyrénées-Atlantiques le 10 février 2017 poursuit quatre objectifs :

**1/ Faire un point sur la fréquentation touristique** : sur la base des résultats préliminaires de la Direction générale des entreprises et de la Banque de France, **on peut estimer que le nombre de visiteurs étrangers dans notre pays (métropole et Outre-Mer) en 2016 se situe entre 82,5 et 83 millions**. Pour mémoire en 2015, année record, ce chiffre atteignait 85 millions. Alors que certains prédisaient un chiffre en dessous de 80 millions et un déclassement de la France dans les comparaisons internationales, ce chiffre témoigne de la résilience du secteur et **assure à la France le maintien de son rang comme première destination touristique mondiale**. Sans minimiser l'impact économique de cette année difficile sur les professionnels, notamment dans l'hôtellerie (-5,7% pour les nuitées) et dans certaines régions (Paris/Ile-de-France, PACA), **on peut se réjouir d'un rebond évident fin 2016 (nuitées en hausse de +2,9%) et début 2017 (réservation aériennes en hausse de 10,4% vers Paris au 1<sup>er</sup> trimestre)**.

Signe que les efforts de promotion ciblée mis en place par le gouvernement et des partenaires privés en direction de certains marchés sont efficaces (plan de promotion doté de 10 millions d'euros annoncé en septembre par le Ministre lors du Comité d'urgence économique pour le tourisme), on assiste, par exemple, à un **retour massif de la clientèle japonaise avec des réservations aériennes en hausse de 60% vers Paris au 1<sup>er</sup> trimestre 2017**. Outre la consolidation de cette tendance, notre premier axe de travail porte sur la contribution du secteur du tourisme à la croissance du PIB, avec un objectif d'augmentation de la dépense touristique moyenne par visiteur.

**2/ Faire le bilan avec les élus et les professionnels de l'action concertée entre l'Etat, les territoires et les professionnels en faveur d'une meilleure structuration et d'une meilleure promotion de l'offre touristique**. Une réunion avec les porteurs du contrat de destination « Biarritz Destination Golf » l'un des **22 contrats** de destination signés depuis 2014 et un déjeuner avec les élus et les professionnels des différents segments de l'offre touristique au Pays basque (hôtellerie, tourisme d'affaires, tourisme thermal ...) permettront de discuter de la déclinaison au niveau local des quatre priorités rappelées lors de la dernière conférence annuelle du tourisme présidée par Jean-Marc Ayrault le 17 novembre dernier : accueil, investissement, formation, numérique.

**3/ Valoriser la capacité de la France à accueillir les grands événements sportifs dans la perspective de la candidature de Paris à l'organisation des JO 2024** : Biarritz a ainsi été choisie pour accueillir les Championnats du Monde de surf du 21 au 28 mai prochain tandis que la réputation d'excellence des équipements de golf en France, notamment au Pays basque, a pesé dans le choix de la France pour accueillir la Ryder Cup, l'une des cinq manifestations sportives les plus regardées au monde, en 2018 (le tournoi lui-même se déroulera à Saint-Quentin-en-Yvelines).

**4/ Suivre la mise en œuvre des décisions du Comité interministériel du tourisme du 7 novembre, notamment en matière de sécurité :** à titre exceptionnel, dans un contexte de recul ponctuel de la fréquentation, le gouvernement a débloqué près de **43 millions d'euros** en faveur de secteur, dont 15,5 millions pour garantir la sécurité des touristes sur tout le territoire. Au-delà du financement d'équipements nouveaux (vidéosurveillance), il s'agit aussi d'optimiser l'organisation territoriale avec la nomination d'un préfet coordinateur au niveau national, M. Etienne Guépratte, qui accompagnera Jean-Marc Ayrault lors de ce déplacement, et de coordinateurs dans chaque département. Ces coordinateurs sont notamment chargés de faire remonter du terrain les bonnes pratiques, dans le cadre de la préparation d'un plan national. Dans ce contexte, la visite de Jean-Marc Ayrault à Bayonne permettra de valoriser le succès de l'organisation des fêtes de Bayonne qui attirent chaque année un million de visiteurs.

## Les chiffres clés du tourisme en France

**2 millions** d'emplois directs et indirects non-délocalisables

Environ **300 000** entreprises et auto-entrepreneurs (+5% depuis 2013) travaillent dans le secteur

**13,1 milliards** d'euros d'investissements en 2014

**41,1 milliards** de recettes générés par la venue de touristes étrangers en France en 2015

La part du tourisme dans le PIB est de **7,4 %** en 2015

Compte-tenu des différentes enquêtes dont celle de la Direction des entreprises et de la Banque de France, le nombre de touristes ayant visité la France peut être estimé, en 2016, dans la fourchette de **82,5 à 83 millions**. La France devrait rester la destination la plus visitée dans le monde en 2016.

Un 4ème trimestre très encourageant pour les nuitées des touristes étrangers en France avec une hausse de **+2,9%** (source INSEE)

**100 millions** de touristes étrangers par an, c'est l'objectif de la France d'ici à 2020. Nous voulons également allonger la durée des séjours et augmenter la dépense moyenne par touriste étranger.

Cabinet de M. Jean-Marc Ayrault, Ministre des affaires étrangères et du développement international : 01 43 17 57 93